



# ENFANTS DE MERIMANJAKA

SIRET : 504592593 00025 – APE 8891A  
5 Ruelle du chant de l'Alouette 91730 MAUCHAMPS

<https://edm-asso.fr>



## Assemblée Générale du 22 janvier 2022 RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2021

### 1 – Rappel de la situation :

Le compte bancaire de l'association a été ouvert le 01 Août 2008.

Ce rapport couvre toute la période comprise entre le 01/01/2021 et la dernière situation bancaire connue au 31/12/2021. Ce rapport chevauche légèrement les résultats exposés lors de l'assemblée générale du 23/01/2021 qui traitait de l'exercice 2020. Il couvre donc la fin de l'année scolaire 2020 – 2021, soit six mois, et les trois premiers mois de l'année scolaire 2021 – 2022, laquelle a débuté en octobre.

Actuellement, ce sont **six** comptes qui sont suivis : Le compte de la Caisse d'Épargne de Normandie, un compte d'épargne ouvert en 2019 à la Caisse d'Épargne de Normandie, le compte Paypal, deux comptes ouverts à la BFV-SG Madagascar en décembre 2021 et un compte de suivi des opérations locales en espèces à Madagascar.

Les dépenses et les recettes sont ventilées dans des rubriques utilisant une règle de nommage mnémotechnique. Cette ventilation ne suit pas les règles d'un plan comptable général mais convient bien à la dimension des montants engagés.

L'association a pour politique financière de n'entreprendre aucune dépense non nécessaire, la majorité des fonds récoltés étant destinés aux écoles. On retiendra par exemple que les frais de transport des bénévoles sur place, de logistique ou d'impression sur support papier ne sont pas supportés par l'association. Or, ces divers frais représentent finalement des sommes assez conséquentes au regard des finances de l'association. Cependant, nous avons mis en place une politique de défraiement de certaines personnes qui nous aident localement. En outre, l'ouverture des deux comptes à Madagascar entraînent des frais de transfert. Tout ceci sera détaillé un peu plus loin.

Depuis 2012 l'association souscrit une assurance auprès de la SMACL pour assurer une couverture dommages causés à autrui, défense et recours, et assistance aux personnes. Cette assurance représente un coût annuel pour l'association qui s'est établi à **150,61€** en 2021, conformément à la prévision. Pour 2022, nous prévoyons **156,26€**, sur la base de l'échéancier de paiement 2022 fourni par la SMACL.

La tenue de nos divers comptes bancaires induit des frais, mais aussi des recettes, qui sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Intitulé	Recette	Dépense
CEN – Frais de tenue du compte principal		72,00€
CEN – Intérêts créditeurs du compte principal	1,81€	
CEN – Intérêts créditeurs du compte d'épargne 2021	200,57	
Paypal – Frais de tenue de compte 2021		44,99€
CEN – Frais de virement SWIFT vers le compte BF-SG		16,50€
BFV-SG - Commissionnement		30,00€*
<i>Sous-totaux</i>	<b>202,38€</b>	<b>163,49€</b>
<b>Balance (recette – dépense)</b>	<b>38,89€</b>	

\* Ce montant est estimé. En effet, nous n'avons pas encore reçu les éléments de la part de la banque.

On constate que la tenue de tous nos comptes, au final, ne nous coûte rien, voire nous rapporte un petit peu.

A ce stade, les frais supportés par l'association (frais bancaires, frais liés à l'utilisation du service Paypal, assurance SMACL) représentent toujours moins de 1% des dépenses de l'association.

**Au 31/12/2021, le solde des comptes s'établit comme suit :**

Compte courant LCL (fermé définitivement le 10/01/2021)	<b>0,00€</b>
Compte courant pointé Caisse d'Epargne de Normandie :	<b>256,11€</b>
Compte d'épargne pointé Caisse d'Epargne de Normandie :	<b>47249,83€</b>
Compte Paypal :	<b>83,56€</b>
Compta Locale à Madagascar :	<b>17,82€</b>
Compte BVF-SG en Euros :	<b>766,38*</b>
Fonds de caisse en espèces (au siège de l'association) :	<b>112,30€</b>
<b>Total :</b>	<b>48486,00€</b>

\* Ce montant est estimé au vu des mouvements constatés. Nous n'avons pas encore reçu les éléments justificatifs de la part de la banque.

**Au 31/12/2020, le solde des comptes s'établissait comme suit :**

Compte courant pointé LCL :	<b>2724,62€</b>
Compte courant pointé Caisse d'Epargne de Normandie :	<b>28,09€</b>
Compte d'épargne pointé Caisse d'Epargne de Normandie :	<b>48248,58€</b>
Compte Paypal :	<b>1812,96€</b>
Compta Locale à Madagascar :	<b>779,35€</b>
Fonds de caisse en espèces (au siège de l'association) :	<b>62,30€</b>
<b>Total :</b>	<b>53655,90€</b>

Nous observons que notre solde global baisse de **5169,90€**. Les explications à cette situation, qui en soi n'a rien d'alarmante, sont détaillées ci-après.

Pour plus de clarté et de précision, nous avons fait le choix de présenter les chiffres-clés sous forme de tableaux.

**Tableau des principales recettes et dépenses :**

Intitulé	Recettes 2021	Dépenses 2021	Recettes 2020	Dépenses 2020
Adhésions	2750,00€		2300,00€	
Dons	4708,36€		7339,00€	
Parrainages	7092,00€	7423,07€	5562,00€	5294,00€
1 Repas par jour	9818,00€	8192,23€	7175,00€	5023,31€
Subventions	100,00€		100,00€	
Vente artisanat	0,00€		171,00€	
Intérêts créditeurs	200,50€		233,97€	
Assurance RC EDM		150,61€		149,55€
Frais de tenue de compte CNE Normandie		72,00€		12,00€
Frais bancaires autres		47,11€		11,91€
Frais PAYPAL		66,95€		65,96€
Santé enfants		676,89€		1058,74€
Achat médicaments enfants		189,84€		75,33€
Salaire gardien SJBS		217,54€		233,36€
OSTIE gardien SJBS		0,00€		23,71€
Défraiement Zavason		372,35€		206,21€
Défraiement Mme Bodo		349,75€		120,31€
Constructions		3517,29€		237,35€
Actions diverses		595,65€		202,47€
Fournitures scolaires		1829,90€		580,98€
Opération blouses		189,71€		180,03€
Opération exceptionnelle COVID		1014,98€		1745,64€
Opération spéciale « Livres pour les écoles »		3867,47€		0,00€
<b>Sous-total</b>	<b>24668,86€</b>	<b>24905,87€</b>	<b>22870,97€</b>	<b>15221,46€</b>
<b>Balance (recettes – dépenses)</b>		<b>-237,01€</b>		<b>+7649,51€</b>
<b>Balance 2020 - 2021</b>				<b>+5929,11€</b>

## Commentaires :

Côté recettes, si on observe que si les dons diminuent, les autres postes augmentent, parfois de manière très importante, notamment pour les parrainages et le programme « 1 Repas par jour ». Cela pourrait s'interpréter comme une volonté de recentrage de nos membres vers des actions plus « concrètes ». Quoi qu'il en soit, nos membres sont plus que jamais fortement engagés auprès de notre association, et nous les en remercions ici très vivement.

La subvention est issue de la Maire de Lommoye, que nous remercions chaleureusement.

Côté dépenses, la balance 2020/2021, positive, est à rapprocher du solde de nos comptes, qui pour sa part baisse par rapport à 2020. En termes de trésorerie, l'évolution de la situation n'est pas source d'inquiétude pour le moment car nous sommes au final en situation de quasi-équilibre sur les deux derniers exercices. En outre, notre trésorerie disponible en caisse nous permet d'absorber confortablement les variations éventuelles mêmes si elles s'avèrent importantes.

## Certains postes méritent quelques explications supplémentaires :

Nous avons maintenu notre action exceptionnelle COVID en faveur des plus défavorisés, au-delà des écoles que nous suivons. Une gestion plus fine de cette action par rapport à 2020, ainsi que la tendance favorable du taux de change, ont conduit à une relative diminution des dépenses sur ce poste.

Les postes parrainage et alimentation des enfants ont fait l'objet d'un soin tout particulier, en raison de la situation sanitaire d'une part, mais aussi à cause d'un nombre d'enfants parrainés plus important et répartis sur un plus grand nombre d'établissements scolaires. Ces postes de dépense sont toutefois couverts en totalité par les apports de nos membres.

Au niveau des parrainages, on observe que nous avons à gérer une nouvelle catégorie de filleuls qui poursuivent des études supérieures. Ce poste de dépense est particulier, car les frais liés aux études supérieures sont généralement plus importants, en termes de frais d'écolage ou à cause d'un besoin en fournitures plus important.

Nous avons sollicité les parrains concernés, qui ont accepté de couvrir ces dépenses spéciales par un apport plus important, de l'ordre d'une dizaine d'euros par mois en moyenne contre 18€ par an pour les autres.

Deux personnes, M. Zavason et Mme Bodo, sont sollicitées pour aider nos membres actifs sur place et défrayées en conséquence. Nous rappelons qu'il s'agit ici d'un remboursement de leurs frais, et non pas d'un salaire versé pour le travail qu'ils accomplissent pour l'association. Cela induit certes, des dépenses plus importantes que l'année dernière, mais amène aussi une redistribution plus juste et plus efficace en direction des enfants ayant les plus grandes difficultés.

Au niveau des actions diverses, nous avons notamment participé aux obsèques de deux personnes dans l'entourage des écoles ; nous avons également acquis des plaques commémoratives pour les constructions de Lohanosy et d'Ambodiakondro (voir ci-après), lesquelles ont été inaugurées officiellement avec le concours des autorités locales. Enfin, certaines livraisons de marchandises représentant un volume important, nous avons eu recours aux services de chauffeurs pour le transport et la livraison.

Les dépenses de santé marquent une légère baisse par rapport à l'année dernière ; cette baisse est surtout à mettre sur le compte du taux de change, qui évolue toujours en faveur de l'Euro par rapport à l'Ariary. Ce poste intègre une opération chirurgicale (137,93€) et des soins dentaires (75,62€).

Au niveau de la santé, nous suivons le cas particulier d'un enfant souffrant de graves problèmes de santé qui l'empêchent de suivre une scolarité normale. Les frais « spéciaux » relevant de ce cas sont listés dans le tableau ci-dessous, qui est extrait des comptes généraux 2021 présentés ci-dessus (rubriques santé enfants et dépenses des parrainages) :

Intitulé	Montant
Soins	15,73€
Soins dentaires	40,45€
Inscription Cedra	21,57€
Frais écolage Cedra	76,40€
Livres Cedra	20,22€
Activités Cedra	33,71€
<b>Total :</b>	<b>208,09€</b>

*Cedra est un organisme spécialisé chez qui cet enfant est scolarisé en raison de ses problèmes de santé.*

Ces frais sont intégralement couverts par son parrain. Nous lui adressons ici nos sincères remerciements.

**En marge de toutes ces actions, l'association a pu entreprendre en 2021 deux opérations importantes :**

1 – Dans les écoles de Lohanosy et d'Ambodiakondro, il n'existait pas de lieu permettant une préparation correcte des repas, et les enfants ne disposaient d'aucun espace autre que leur classe pour prendre leur déjeuner. L'action pour l'alimentation des enfants étant un de nos axes essentiels, nous avons décidé d'investir en conséquence, en fournissant à chacune de ces deux écoles un bâtiment polyvalent servant à la fois de cuisine, de préau et de salle de restauration. Ce poste de dépense, de 3517,29€, a représenté environ 90% des fonds nécessaires, le solde ayant été apporté par les familles.

2 – Nous avons constaté que les livres scolaires des écoles étaient parfois dans un état déplorable, et nombre d'entre eux ne correspondaient pas ou plus au programme scolaire en vigueur. L'action en faveur de l'enseignement étant un de nos axes essentiels, nous avons donc acquis quelque 1700 livres auprès d'une librairie spécialisée pour doter correctement l'ensemble des écoles que nous suivons. Ce poste a représenté une dépense, théoriquement non reconductible, de 3867,47€.

*Pour l'Association **Enfants de Merimanjaka**,  
Jean-Luc FORTIN, Trésorier*